



ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2018-2-AG-R-11

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) – M. Jean Fournier

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2018-2-AG tenue le 21 mars 2018.

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la *Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières* qui prévoit que le titre de docteur *honoris causa* est attribué à une personne extérieure à cet établissement d'une grande renommée, qui s'avère hautement représentative des valeurs éducatives de l'UQTR, et qui se signale par son apport scientifique, social, culturel, artistique ou humanitaire exceptionnel;

VU la candidature de M. Jean Fournier, avocat à la retraite, homme d'affaires et diplômé de l'UQTR, suggérée par le recteur de l'UQTR à la présidente de l'Université du Québec;

VU l'extrait 2018-CA646-04.02.01-R7059 du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 12 mars 2018, à l'effet de recommander l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'UQTR, à M. Jean Fournier;

VU la recommandation de la présidente de l'Université du Québec;

Sur la proposition de M. Jean-Pierre Ouellet,
appuyée par M. Stephan Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à M. Jean Fournier, avocat à la retraite, homme d'affaires et diplômé de l'UQTR, pour le soutien à son *alma mater* depuis près de cinquante ans ainsi qu'en reconnaissance de l'impact exceptionnel de ses réalisations, la valeur exemplaire de son cheminement et la notoriété de ses contributions à la collectivité mauricienne, québécoise et canadienne.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,

André G. Roy